

LA CHARCUTERIE VENDÉENNE N'EST PAS SI VENDÉENNE QUE CELA

La société **LA CHARCUTERIE VENDÉENNE** à Apremont (85) exploite la marque **PETITGAS** pour ses différents produits.

Cet acheteur de jambon fumé grill à poêler **PETITGAS** a eu l'idée saugrenue de lire la liste des ingrédients et il a pu constater que l'origine de la viande pouvait être de France ou de l'Union européenne. Et seule l'indication d'une lettre discrète (A pour la France, B pour l'Union européenne) à proximité de la date limite de consommation permet de prendre connaissance de cette information. Dans le cas de cet achat, c'est la lettre B qui était mentionnée.

Ce consommateur attentif s'est promis de saisir le service consommateurs pour obtenir quelques précisions (pourcentage de produits utilisant de la viande française, existence de viande vendéenne dans la production, indication des autres pays de provenance) quelques explications.

Affaire à suivre...



ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)